



Papa sans papiers que faire!???

Par **salimdetoulouse**, le 16/12/2008 à 14:50

bonjour a toutes et a tous

je suis content de trouver des situations similaires a la mienne, je me dis que finalement je suis pas le seul lol!!

mon histoire a commencer quand je suis rentrer en france en 2005 avec un visa vie privé, vie familiale, j'ai epouser une française d'origine algerienne en algerie donc j'ai pue la rejoindre 8 mois apres, sauf qu'apres une dureé de vie de 11mois elle m'as jeter dehor, (j'avait 18euro dans ma poche) etant donner que j'avait un titre de sejour d'un an ,ja'i trouver un job .

5mois apres, la prefecture m'envois une invitationa quitter le territoire car d'apres eux,y'as plus de vie commune ,j'ai ignorer cet ordre et j'ai continuer ma vie ou j'ai rencontrer une femme belge extraordinaire qui vien de me donner un beau bebe prenomé AMAYAS ,on vis ensemble(en france) depuis plus de 2ans sauf que la prefecture de toulouse aujourd'hui(15/12/2008) m'on dis que la regularisation n'est pas du tout automatique, donc je suis toujours expulsable, .

je suis plus que deprimé rien qu'as l'idée de laisser un jour mon fils et que je serai eloigner de lui, je vous ecrit et j'ai des larmes aux yeux rien qu'en pênasant a cette eventuelle situation.

c'est bien de faire des lois mais c'est quoi cette lois qui separe les enfants de leur parents.

aidez moi par un conseil svp.

menzo0@hotmail.fr